



Demande de propositions (RFP)

Soutenu par le ministère de l'agriculture des États-Unis

Numéro de l'appel d'offres #05

Date d'émission : 10/7/20

Date/heure de clôture : 21/10/24

Demande de propositions pour une étude sur l'irrigation en Mauritanie

Chers candidats,

Partners of the Americas (POA) et le Département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) ont le plaisir d'annoncer un appel d'offres pour un fournisseur qui mènera une étude sur l'irrigation en Mauritanie.

USDA Food for Progress Mauritania (USDA FFPr Mauritanie) est un projet quinquennal d'environ 15,3 millions de dollars qui vise à accroître la productivité agricole et le commerce dans le secteur horticole mauritanien. L'un des principaux objectifs du projet est d'améliorer les systèmes d'irrigation et leur efficacité afin d'augmenter la production horticole.

L'objectif de cet appel d'offres est d'attribuer un contrat d'une valeur maximale de 36 000 USD à la proposition sélectionnée, dans l'attente de la procédure d'évaluation finale.

L'USDA et la POA se réservent le droit de financer tout ou partie des propositions soumises à l'examen. Veuillez vous référer à ce qui suit pour une déclaration complète des objectifs et des résultats attendus.



Numéro de l'appel d'offres :	FFPr Mauritanie RFP No. 05
Description :	Étude sur l'irrigation
Date d'émission :	7 octobre 2024
Date limite de remise des propositions :	21 octobre 2024
Courriel pour les propositions :	procurementmauritania@partners.net
Financé par :	Département de l'agriculture des États-Unis (USDA)
Mis en œuvre par :	Partenaires des Amériques Inc (POA)
Type de bourse prévu :	Bon de commande à prix fixe
Méthode de sélection des sources :	L'attribution du marché se fera sur la base de la méthode de la meilleure valeur (Trade Off). Le marché sera attribué à l'offrant responsable et raisonnable qui présente le meilleur rapport qualité-prix pour POA et son client, en combinant des facteurs techniques et des facteurs coût/prix.



Table des matières

Exigences en matière d'éthique et de conduite professionnelle	1
Section I : Objet	2
Section II : Instructions générales aux offrants.....	2
Section III : Informations sur l'éligibilité.....	3
Section IV : Informations sur l'attribution et évaluation.....	6
Section V : Demande et soumission	8
Section VI : Conditions générales.....	8
Annexe A	11
Annexe B	12



Exigences en matière d'éthique et de conduite professionnelle

Partners of the Americas Inc. (POA) s'engage à faire preuve d'intégrité en matière de passation de marchés et de contrats, et ne sélectionne ses fournisseurs que sur la base de critères commerciaux objectifs, tels que le prix et la valeur technique. POA attend de ses fournisseurs qu'ils respectent ses normes de conduite professionnelle. La POA ne tolère pas la fraude, la collusion entre les soumissionnaires, la contrefaçon des propositions ou des offres, ou la corruption. Toute entreprise ou personne qui enfreint ces règles sera exclue de cette acquisition et des futures opportunités d'acquisition, et l'USDA et le Bureau de l'inspecteur général pourront en être informés.

Il est strictement interdit aux employés et agents de la POA de demander ou d'accepter de l'argent, des honoraires, des commissions, des crédits, des cadeaux, des pourboires, des objets de valeur ou des compensations de la part de vendeurs ou de fournisseurs, actuels ou potentiels, en échange d'une affaire ou en guise de récompense. Les employés et les agents qui se livrent à de tels agissements s'exposent à la résiliation de leur contrat de travail et feront l'objet d'un rapport à l'USDA et au bureau de l'inspecteur général. En outre, la POA informera l'USDA et le bureau de l'inspecteur général de toute offre d'argent, de frais, de commissions, de crédits, de cadeaux, de pourboires, d'objets de valeur ou de compensations à des fournisseurs pour obtenir des contrats.

Les soumissionnaires qui répondent à cet appel d'offres doivent inclure les éléments suivants dans leur proposition :

- Divulguer toute relation proche, familiale ou financière avec le POA ou le personnel du projet. Par exemple, si le cousin d'un soumissionnaire est employé par le projet, le soumissionnaire doit l'indiquer.
- Indiquer toute relation familiale ou financière avec d'autres soumissionnaires présentant des propositions. Par exemple, si le parent du soumissionnaire possède une société qui soumet une autre proposition, le soumissionnaire doit l'indiquer.
- Certifier que les prix de l'offre ont été déterminés de manière indépendante, sans consultation, communication ou accord avec tout autre soumissionnaire ou concurrent en vue de restreindre la concurrence.
- Certifier que toutes les informations présentées dans la proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et exactes.
- Veiller à ce que les interdictions de la POA en matière de fraude, de corruption et de pots-de-vin soient comprises et acceptées.

Veillez contacter compliance@partners.net pour poser des questions ou faire part de vos préoccupations concernant les informations susmentionnées ou pour signaler toute infraction potentielle. Les infractions potentielles peuvent également être signalées directement à la POA.

En signant la présente proposition, l'offrant confirme qu'il se conforme à cette norme et garantit qu'il ne tentera pas d'influencer le personnel de la POA ou le gouvernement par le biais de pots-de-vin, de gratifications, de paiements de facilitation, de commissions occultes ou de fraudes.



L'offrant reconnaît également que la violation de cette politique peut entraîner la résiliation du contrat, le remboursement des fonds non autorisés pour des actes de corruption, et éventuellement la suspension et l'exclusion par le gouvernement des États-Unis.

Tout soumissionnaire qui estime avoir été traité de manière inéquitable ou injuste peut soumettre une plainte ou une protestation à l'équipe de conformité de la POA à l'adresse compliance@partners.net. Vous pouvez demander la confidentialité de votre demande.

Section I : Objet

POA, l'organisme chargé de la mise en œuvre du programme Food for Progress Mauritanie de l'USDA, invite les soumissionnaires qualifiés à présenter des propositions pour la réalisation d'une étude sur les outils et les capacités d'irrigation existants dans la vallée du fleuve Sénégal. L'étude couvrira les régions du Trarza, du Brakna et du Gorgol, et inclura une bande de terre cultivable dans un rayon de 10 km autour du fleuve Sénégal.

Le projet étudiera et analysera les projets agricoles actuels qui utilisent divers types d'irrigation (par exemple, le projet PARIIS de la Banque mondiale, le FIDA, les agriculteurs privés avec des parcelles de plus de 5 HA, les coopératives agricoles). Le consultant fera des recommandations sur les différentes formes d'irrigation et sur les outils les mieux adaptés aux différentes exploitations agricoles de la vallée du fleuve Sénégal, dans la zone cible du projet.

Les produits horticoles à suivre pour le projet et pour l'irrigation comprennent les tomates, les pommes de terre, les oignons, les carottes, les aubergines, les choux, les piments verts, les piments forts, les concombres, les gombos, les mangues, les limes, les bananes, les papayes et toute autre culture pertinente cultivée et vendue en quantités importantes.

Les candidats qualifiés doivent parler, écrire et lire couramment le français ; les Mauritaniens qualifiés ayant des connaissances locales et des compétences linguistiques (wolof, ha-pulaar, arabe hassaniya, soninké) sont vivement encouragés à postuler.

La POA prévoit d'attribuer un bon de commande à prix fixe. Ce type de contrat est susceptible d'être modifié au cours des négociations.

Section II : Instructions générales aux offrants

L'"offrant", le "contractant" et/ou le "soumissionnaire" est une entreprise qui propose des travaux dans le cadre du présent appel d'offres. Le terme "offre" et/ou "proposition" désigne l'ensemble des documents que l'entreprise soumet pour proposer les travaux.



Les offrants qui souhaitent répondre à cet appel d'offres doivent soumettre leurs propositions en anglais ou en français conformément aux instructions suivantes. Les offrants sont tenus de prendre connaissance de toutes les instructions et spécifications contenues dans le présent appel d'offres. S'ils ne le font pas, c'est à leurs risques et périls. Si l'appel d'offres est modifié, tous les termes et conditions qui ne sont pas modifiés dans la modification resteront inchangés.

L'émission de cet appel d'offres n'oblige en aucun cas la POA à attribuer un contrat. Les coûts liés à la préparation ou à la soumission de leur proposition ne seront pas remboursés aux offrants. La POA ne sera en aucun cas responsable de ces coûts.

Le chef de projet désigné par POA inspectera de temps à autre les services fournis afin de déterminer si les activités sont exécutées de manière satisfaisante et si tous les équipements ou fournitures sont d'une qualité et d'un niveau acceptables. Le contractant sera responsable de toute contre-mesure ou action corrective, dans le cadre du présent appel d'offres, qui pourrait être exigée par le POA à la suite de cette inspection.

A. Soumission

Les propositions doivent être soumises par voie électronique et doivent être envoyées à procurementmauritania@partners.net au plus tard le mardi 21 octobre à 18 heures, heure normale de l'Est. Le numéro de l'appel d'offres et le titre de l'activité doivent être indiqués dans l'objet du courriel. Les propositions techniques et financières doivent être soumises dans un (1) seul courriel.

La soumission à la POA d'une proposition en réponse à cet appel d'offres constitue une offre et indique que l'offrant accepte les termes et conditions de cet appel d'offres et de ses annexes. La POA se réserve le droit de ne pas évaluer une proposition non conforme ou incomplète.

Section III : Informations sur l'éligibilité

A. Pays interdits

La POA doit vérifier la source et la nationalité des biens et services et s'assurer (dans toute la mesure du possible) qu'elle n'achète pas de biens ou de services à des pays interdits ou à toute autre partie soumise à des restrictions figurant sur la [liste des ressortissants spécialement désignés et des personnes bloquées](#) tenue par le Trésor américain, le [système de gestion des adjudications](#) ou la [liste des désignations de sécurité des Nations unies](#).

La liste actuelle des pays soumis à des sanctions globales comprend Cuba, l'Iran, la Corée du Nord, le Soudan et la Syrie. Les marchandises ne peuvent pas transiter ou être assemblées dans des pays d'origine ou de nationalité faisant l'objet de sanctions globales, et le vendeur ne peut pas être détenu ou contrôlé par un pays interdit.

En soumettant une proposition en réponse à cet appel d'offres, les offerants confirment qu'ils ne violent pas les exigences relatives à la source et à la nationalité des biens ou des services proposés et que les biens et les services sont conformes au code géographique et aux exclusions relatives aux pays interdits décrites ci-dessus.

Section III : Champ d'application et description de l'opportunité de contrat

A. Champ d'application

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Food For Progress Mauritanie, la composante irrigation est essentielle pour optimiser la gestion de l'eau. C'est l'épine dorsale pour augmenter la productivité de l'activité horticole d'une part, et assurer une utilisation judicieuse de l'eau au regard des bonnes pratiques environnementales et du changement climatique qui impacte de plus en plus l'ensemble de l'activité agricole (assèchement des rivières et des nappes phréatiques, raccourcissement des saisons des pluies, variabilité accrue des mouvements annuels de la Zone de Convergence Inter Tropicale).

L'amélioration des méthodes et des pratiques d'irrigation est cruciale pour les agriculteurs mauritaniens, en particulier dans la vallée du fleuve Sénégal, afin d'augmenter durablement la productivité des systèmes de culture de tomates, de carottes, de mangues, de limes, de bananes, de papayes, de pommes de terre et d'oignons.

La POA lance un appel à propositions pour une analyse approfondie des avantages et des inconvénients des systèmes ou techniques d'irrigation actuels ou innovants, tels que :

- irrigation goutte à goutte**
- irrigation par sillons**
- irrigation par aspersion ou micro-aspersion**
- irrigation par rampe à pivot**

Après une description claire et cohérente des différents systèmes d'irrigation, l'analyse sera basée sur des arguments en faveur du système le plus adapté afin de mettre en place une approche de vulgarisation simple et durable pour soutenir les agriculteurs bénéficiant du projet, afin de maximiser les rendements des différentes options et de minimiser non seulement les pertes d'eau mais aussi les mauvaises herbes excessives des parcelles causées par un partage incontrôlé de l'eau dans les exploitations. L'analyse sera fournie pour chacune des cultures ciblées par le programme : oignon, pomme de terre, tomate, carotte, aubergine, papaye, banane, mangue. Note : cette analyse ne portera que sur les parties des régions du Trarza, du Brakna et du Gorgol qui bordent le fleuve Sénégal.

Sur le site, l'étude portera sur l'adaptation du système d'irrigation à l'environnement immédiat de l'exploitation : zone adjacente au lit du fleuve Sénégal ou zone située dans le diéri (zone inondée), superficie dont dispose l'exploitant individuel ou le groupement (coopérative agricole), et options rentables en fonction des moyens (infrastructures d'irrigation et autres) dont disposent les exploitants individuels ou les groupements d'exploitants.

Le candidat retenu contribuera également au contenu technique de l'irrigation des modules de formation développés par POA pour son programme de certification des prestataires de services de vulgarisation agricole privés (PASP).

Les soumissionnaires peuvent inclure dans leur proposition des réunions avec des organisations/individus basés à Nouakchott qui pourraient contribuer à l'étude.

Le projet Food For Progress de l'US DA en Mauritanie ne ciblera que petits agriculteurs et coopératives dans ces trois régions de Trarza, Brakna et Gorgol pour le renforcement des capacités.

Le présent appel à propositions se compose de deux parties distinctes :

- Une partie technique avec une description des systèmes d'irrigation énumérés ci-dessus selon les 3 régions et la durée de l'étude **y. Maximum 6 pages**
- Un volet financier présentant le coût de l'étude à réaliser et les modalités de paiement.

Maximum 1 page

Les propositions doivent être soumises en anglais et en français. L'étude d'irrigation éventuelle doit également être soumise en anglais et en français. Les soumissionnaires seront considérés favorablement s'ils ont la connaissance et la capacité de travailler dans les langues locales : arabe Hassaniya, pular, wolof, et/ou soninké.

B. Résultats attendus

Pour les livrables de l'étude, ils se résumeront à un rapport fourni en français avec des recommandations claires, des propositions d'axes de vulgarisation à la portée des agents de terrain pour faciliter l'aspect conseil et enfin des illustrations en images dans les annexes pour favoriser l'adoption de tel ou tel système. Le rapport ne doit pas excéder 15 pages

C. Calendrier prévu

ACTIVITÉ	PÉRIODE DE TEMPS
1 st Évaluation régionale Trarza : <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Visite de coopératives représentatives pour déterminer les besoins, l'efficacité et les recommandations en matière d'irrigation</u> ○ <u>Visite des grandes exploitations >5 HA pour déterminer les besoins et l'efficacité de l'irrigation</u> ○ <u>Rendre visite à d'autres parties prenantes clés, le cas échéant</u> 	du 1er au 10 novembre 2024
Deuxième évaluation régionale Brakna : <ul style="list-style-type: none"> <u>Visite de coopératives représentatives pour déterminer les besoins, l'efficacité et les recommandations en matière d'irrigation</u> <u>Visite des grandes exploitations >5 HA pour déterminer les besoins et l'efficacité de l'irrigation</u> <u>Rendre visite à d'autres parties prenantes clés, le cas échéant :</u> 	Novembre ~11-20, 2024

Troisième évaluation régionale Gorgol : <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Visite de coopératives représentatives pour déterminer les besoins, l'efficacité et les recommandations en matière d'irrigation</u> ○ <u>Visite des grandes exploitations >5 HA pour déterminer les besoins et l'efficacité de l'irrigation</u> ○ <u>Rendre visite à d'autres parties prenantes clés, le cas échéant :</u> 	21-30 novembre 2024
--	---------------------

D. Instructions pour les propositions techniques

Les propositions techniques doivent comprendre les éléments suivants :

1. Approche technique - Description des services proposés qui satisfont ou dépassent les spécifications techniques ou l'étendue des travaux. La proposition doit montrer comment l'offrant prévoit d'effectuer le travail et décrire une approche qui démontre que le travail sera effectué dans les délais et de manière acceptable. Les propositions doivent décrire des stratégies qui feront appel à différents acteurs pour trianguler les informations.
2. Prestations antérieures - Fournir une liste d'au moins trois (3) expériences récentes de portée et de durée similaires. Les informations doivent être fournies sous forme de tableau et inclure le nom légal et l'adresse de l'organisation pour laquelle les services ont été fournis, une description du travail effectué, la durée du travail et la valeur du contrat, ainsi que le numéro de téléphone actuel d'un représentant responsable et compétent de l'organisation. Voir l'annexe B.

E. Instructions pour les propositions de coûts/prix

L'offrant doit fournir un budget entièrement détaillé en utilisant [ce modèle \(cliquez ici pour télécharger une copie\)](#). Les offrants doivent compléter le modèle en incluant autant d'informations détaillées que possible.

Section IV : Informations sur l'attribution et évaluation

A. Estimation des fonds disponibles

L'objectif de cet appel d'offres est d'attribuer un contrat d'un montant maximum de 36 000 USD aux propositions sélectionnées, dans l'attente de l'évaluation finale. La POA et l'USDA se réservent le droit de financer tout ou partie des demandes soumises.

B. Période d'exécution

Suite à la notification, POA informera les bénéficiaires des prochaines étapes pour formaliser et recevoir le contrat. La période d'exécution s'étendra de novembre 2024 à décembre 2024.

C. Détermination de la responsabilité

La POA ne conclura aucun type d'accord avec un soumissionnaire avant de s'être assurée de sa responsabilité. Lors de l'évaluation de la responsabilité de l'offrant, les facteurs suivants sont pris en considération :

1. Fournir la preuve des licences commerciales requises pour opérer dans le pays d'accueil.
2. Disposer de ressources financières suffisantes pour financer et exécuter le travail ou livrer les marchandises ou avoir la capacité d'obtenir des ressources financières.
3. Capacité à respecter les délais de livraison ou d'exécution requis ou proposés.
4. Avoir des antécédents satisfaisants.
5. Avoir des antécédents satisfaisants en matière d'intégrité et d'éthique des affaires.
6. Avoir l'organisation, l'expérience, les contrôles comptables et opérationnels et les compétences techniques nécessaires.
7. Être qualifié et éligible pour effectuer le travail en vertu des lois et règlements applicables.

D. Critères d'évaluation

Chaque proposition sera évaluée et notée en fonction des critères d'évaluation énoncés dans le tableau ci-dessous.

Critères d'évaluation	Sous-critères d'évaluation	Maximum de points
Approche technique	Méthodologie de l'étude	35 points
	Méthodologie de la connaissance technique	
	Méthodologie de collecte des données	
	La connaissance et la capacité à travailler en français sont requises ; la connaissance des langues locales est un atout : arabe Hassaniya, pulaar, wolof et/ou soninké.	
Performances passées	Expérience dans la conduite d'au moins trois évaluations similaires	30 points
	Expérience dans le domaine de l'irrigation	
Proposition de coût/prix	Les coûts sont basés sur la valeur du marché avec des preuves	35 points
	Les coûts sont raisonnables pour achever les produits livrables	
Total des points		100 points

La POA examinera toutes les propositions, attribuera le marché sur la base des critères d'évaluation techniques et financiers susmentionnés et sélectionnera l'offrant dont la proposition présente le meilleur rapport qualité-prix pour la POA. La POA peut également exclure une offre de l'examen si elle détermine que l'offrant n'est pas "responsable", c'est-à-dire qu'il n'a pas les capacités de gestion et financières requises pour effectuer le travail demandé. La POA peut attribuer le marché

à un soumissionnaire sans discussion. L'offre initiale doit donc contenir le meilleur prix et les meilleures conditions techniques du soumissionnaire.

Section V : Demande et soumission

A. Format de la demande de proposition

Les demandes doivent être rédigées en caractères Times New Roman de 12 points, à simple interligne, sur du papier standard de 8 ½" x 11", avec des marges d'un pouce, et chaque page doit être numérotée consécutivement. Gardez à l'esprit le nombre de pages limité pour chaque section de la demande de proposition, comme indiqué ci-dessous. Toute page supplémentaire dépassant ce nombre ne sera pas examinée par le comité d'examen.

- Page de couverture (1 page)
- Table des matières (1 page)
- Proposition narrative/technique (6 pages maximum)
- Budget et narration (1 page maximum)
-
- Annexes (5 pages maximum)

B. Processus de soumission

Les propositions doivent être soumises à procurementmauritania@partners.net avant la date limite indiquée sur la page de couverture du présent appel d'offres. Les demandes reçues en retard ou incomplètes ne seront pas prises en compte dans le processus d'évaluation. **Les demandes peuvent être soumises en anglais ou en français.**

Section VI : Conditions générales

- a) Suspension et exclusion : Le soumissionnaire retenu ne peut faire l'objet d'une exclusion, d'une suspension ou d'une décision d'inéligibilité à l'attribution d'un contrat par le gouvernement des États-Unis.
- b) Certification de la rémunération des cadres : La FAR 52.204-10 exige que la POA, en tant qu'entrepreneur principal pour les contrats du gouvernement fédéral américain, communique les niveaux de rémunération des cinq cadres dirigeants des sous-traitants les mieux rémunérés au système de rapport sur les subventions du Federal Funding Accountability and Transparency Reporting System (FSRS).
- c) Décret sur le financement du terrorisme : Il est rappelé au contractant que les décrets et les lois des États-Unis interdisent les transactions et la fourniture de ressources et de soutien aux personnes et aux organisations associées au terrorisme. Il est de la responsabilité juridique du contractant/bénéficiaire de veiller au respect de ces décrets et lois. Les bénéficiaires ne peuvent pas s'engager ou fournir des ressources ou un soutien aux personnes et organisations associées

au terrorisme. Il est interdit de fournir un soutien ou des ressources à des personnes ou à des entités figurant sur la liste [des ressortissants spécialement désignés et des personnes bloquées](#) tenue par le Trésor américain, le [système de gestion des adjudications](#) ou la [liste des désignations de sécurité des Nations unies](#).

- d) Traite des personnes : La traite des personnes est interdite au contractant (telle que définie dans le Protocole additionnel à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants), l'obtention de services sexuels tarifés et le recours au travail forcé pendant la durée du présent marché.
- e) Certification et divulgation concernant les paiements destinés à influencer certaines transactions fédérales : Le soumissionnaire certifie qu'il est actuellement en conformité avec la FAR 52.203-11, Certification and Disclosure Regarding Payment to Influence Certain Federal Transactions, et qu'il continuera à s'y conformer.
- f) Conflit d'intérêt organisationnel : Le soumissionnaire certifie qu'il se conformera à la partie 9.5 de la FAR, intitulée " Conflit d'intérêts au sein de l'organisation ". Le Soumissionnaire certifie qu'il n'a pas connaissance d'informations concernant l'existence d'un conflit d'intérêts organisationnel potentiel. Le soumissionnaire certifie en outre que s'il a connaissance d'informations relatives à l'existence possible d'un conflit d'intérêts, il fournira immédiatement à la POA une déclaration décrivant ces informations.
- g) Interdiction des installations séparées : Le soumissionnaire certifie qu'il est en conformité avec la FAR 52.222-21, Prohibition on Segregated Facilities.
- h) Égalité des chances : Le soumissionnaire certifie qu'il ne pratique aucune discrimination à l'encontre des employés ou des candidats à l'emploi en raison de l'âge, du sexe, de la religion, du handicap, de la race, de la croyance, de la couleur ou de l'origine nationale.
- i) Droit du travail : Le soumissionnaire certifie qu'il respecte toutes les lois locales sur le travail.
- j) Règlement sur les acquisitions fédérales (FAR) : Le soumissionnaire certifie qu'il connaît la [Federal Acquisition Regulation \(FAR\)](#) et qu'il n'enfreint pas les certifications requises dans les clauses applicables de la FAR, y compris, mais sans s'y limiter, les certifications relatives au lobbying, aux pots-de-vin, à l'égalité des chances en matière d'emploi, à l'action positive et aux paiements destinés à influencer les transactions fédérales.
- k) Conformité des employés : Le soumissionnaire garantit qu'il exigera de tous les employés, entités et personnes fournissant des services dans le cadre de l'exécution d'un bon de commande de l'AOP qu'ils se conforment aux dispositions du bon de commande et à toutes les lois fédérales, nationales, locales et réglementaires en rapport avec le travail associé à ce bon de commande.

En soumettant une proposition, les candidats acceptent de se conformer pleinement aux conditions susmentionnées et à toutes les clauses applicables du gouvernement fédéral américain contenues



dans le présent document, et seront tenus de signer ces déclarations et certifications au moment de l'attribution du marché.

FIN DE L'APPEL À PROPOSITIONS



Annexe A

Nous, soussignés, fournissons le devis ci-joint conformément à l'appel d'offres n° _____ publié le _____.

Notre offre ci-jointe porte sur un prix total de (XXXXXXXX) _____ (valeur en lettres et en chiffres).

Je certifie une période de validité de XX (jours) pour les prix fournis dans le devis ci-joint.

Notre offre nous engage sous réserve de modifications.

Nous comprenons que la POA n'est pas obligée d'accepter le devis reçu.

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Nom du représentant autorisé :

Fonction du représentant autorisé ;

Adresse électronique :

Téléphone :

Signature de la personne autorisée :

Liste de contrôle

- Document 1 : Annexe A, complétée
- Document 2 : Proposition technique détaillée
- Document 3 : Proposition de coût détaillée
- Document 4 : Documents d'incorporation
- Document 5 : Numéro d'identification fiscale
- Document 6 : Photocopie de la carte d'identité du représentant légal

Annexe B

Indiquez les projets qui illustrent le mieux votre expérience professionnelle en rapport avec le présent appel d'offres, en les classant par ordre décroissant de date d'achèvement. Les projets doivent avoir été réalisés au cours des trois dernières années. Les projets entrepris au cours des six dernières années peuvent être pris en considération à la discrétion du comité d'évaluation.

#	Titre du projet	Description des activités	Localisation Province/District	Client Nom/Numero de tél.	Coût en US\$	Début -Fin Dates	Achévé dans les délais (Oui/Non)	Lettre d'achèvement reçue ? (Oui/Non)
1								
2								
3								
4								
5								